



## 2018 CHAMPIONNAT DE MONDE FIM DE TRIAL Informations Générales

Veillez trouver ci-dessous les informations et changements principaux pour la saison 2018. Veillez noter que ces informations ne sont pas exhaustives.

### 1. Championnat du Monde FIM Trial125cc

La "Coupe du Monde FIM Trial125cc" devient le "Championnat du Monde FIM Trial125cc".

### 2. Motocycles et classes

Tous les pilotes de moins de 16 ans doivent conduire une moto de moins de 125cc.

### 3. Championnat du Monde FIM des Constructeurs de Trial

Les points seront attribués au coureur TrialGP et au coureur Trial2 représentant le même Constructeur et ayant le meilleur résultat dans chaque compétition et dans leur catégorie respective conformément à l'article 5.27. L'addition des points des deux coureurs de chaque journée de compétition et avec l'addition des points de championnat « Qualification » de chaque Manifestation sera prise en considération pour le classement final.

### 4. Chef d'équipe Constructeur

Afin d'être un chef d'équipe «Constructeur», le Constructeur en question doit être en possession d'une licence «Constructeur FIM». Le chef d'équipe du Constructeur sera désigné nominativement chaque année par le Constructeur, il pourra alors utiliser le dossard jaune du Constructeur. Toute modification au cours de l'année doit être notifiée et justifiée par le Constructeur et acceptée par la FIM / le Promoteur.

### 5. Équipes Trial FIM

1. Pour avoir une "Equipe Trial FIM", l'Equipe doit être titulaire d'une Licence "FIM Trial Team" et deux coureurs inscrits sous son nom.



2. La licence "FIM Trial Team" donne le droit d'utiliser officiellement le nom de l'équipe et de les mentionner dans les résultats.
3. Sous réserve qu'au moins 1 coureur de l'équipe participe à l'épreuve, la licence "FIM Trial Team" donne droit à ses coureurs, assistants et manager d'équipe d'accéder au paddock et donne accès à d'autres passes privilégiées selon autorisation de la FIM / du Promoteur.
4. La licence «FIM Trial Team» n'autorise pas l'équipe à utiliser un dossard jaune.

## 6. Assistants

Situation identique à 2017.

Rappel de définition : L'assistant est une personne licenciée et assignée à une assistance à un seul coureur. Chaque assistant a été sélectionné, enregistré par un seul coureur qui est responsable de lui tout au long de l'événement.

## 7. Qualifications

- Introduction de deux tours de Qualification: Q1 et Q2

- Pour Q1: l'ordre de départ sera décidé par tirage au sort (identique à 2017)
- Pour Q2: Les résultats de Q1 seront utilisés pour définir l'ordre de départ de Q2.
- Les résultats de Q2 décideront de l'ordre de départ pour chaque journée de compétition.

- Points de championnat pour le résultat de la Qualification 2

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie de Q2 recevront des points de championnat:

1<sup>er</sup> : 3 points  
2<sup>ème</sup> : 2 points  
3<sup>ème</sup> : 1 point

Les points du championnat des qualifications seront ajoutés aux résultats des championnats mais ne seront pas comptabilisés dans les résultats du jour de la



compétition (cérémonie de remise des prix sur la base des résultats de la journée de compétition uniquement).

- Qualification du Trial des Nations

Nouveau format:

- 1 qualification avec 2 coureurs de chaque équipe
- Le Team Manager nomme les 2 coureurs et décide de leur ordre de départ
- Le résultat du meilleur coureur de l'équipe est conservé pour déterminer l'ordre de départ de la compétition par équipe.

## 8. Trial des Nations

- TDN - Nouvelle date limite d'inscription: 2 mois avant

La demande d'inscription doit être envoyée 60 jours avant l'événement.

Les demandes reçues entre 60 et 30 jours avant l'événement recevront une pénalité financière.

L'inscription sera définitivement close 30 jours avant l'événement.

Aucune exception ne sera faite au-delà de cette date limite.

- TDN - changement de coureur dans les équipes nationales

Après la clôture des inscriptions, les équipes nationales peuvent changer de coureur uniquement en cas de blessure ou de maladie. Le Bureau du CTR décidera s'il accepte le changement. La FMN doit présenter un certificat médical à l'Administration CTR/FIM avant l'événement.

Pendant l'événement, les équipes nationales peuvent changer de coureur uniquement en cas de blessure ou de maladie. La direction de la course décidera si elle accepte le changement. La FMN doit envoyer un certificat médical à l'Administration CTR/FIM dans la semaine suivant l'événement.

- TDN - Habillement des coureurs

Les dossards des coureurs ne seront plus fournis ni autorisés. Les équipes nationales devront imprimer leurs propres maillots avec les numéros des coureurs et l'acronyme du pays. Les détails de conception et le format seront communiqués par le Promoteur au moment de l'inscription.



- TDN - Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de TDN est obligatoire pour tous les coureurs et Team Manager.

Tous les coureurs doivent porter leurs vêtements d'équipe.

Les hommes et les femmes vont ensemble sur le podium avec leur chef d'équipe tenant le drapeau du pays.

Les pays sont appelés par ordre alphabétique (noms anglais) sur le podium et le pays hôte est présenté en dernier.

- TDN - Format flexible

Cet événement se déroule sur un ou deux jours de compétition. La FIM / Promoteur se réserve le droit d'adapter le format de la Compétition en fonction des sites. Le nombre de jours de compétition TDN et ses horaires précis seront annoncés avant le début de chaque saison.

## 9. Protections ventrales et dorsales

Il est prévu de rendre les protections ventrales et dorsales obligatoires à partir de 2019 dans toutes les classes. Pour préparer les coureurs à cela, des essais d'équipements existants de différentes marques seront organisés durant la saison 2018 dans la mesure du possible et grâce à la collaboration des constructeurs et des coureurs. La CTR recommande fortement aux coureurs d'utiliser des protections ventrales et dorsales déjà en 2018. Une liste des marques fournissant des protections certifiées/adaptées pour les hommes et les femmes sera distribuée avant la saison 2019.

## 10. Représentants des coureurs

Un représentant des coureurs sera élu au premier tour respectif de chaque classe. Les représentants des classes Trial2 féminin, Trial2 et Trial125cc rejoindront les représentants du TrialGP et TrialGP féminin.

Le rôle des représentants sera détaillé dans une future communication. Des responsabilités et des tâches claires seront définies par la Direction de Course afin de faciliter la communication avec les coureurs.

## 11. Inspection du parcours

Une inspection du parcours peut être organisée suivant les horaires prédéfinis communiqués dans les horaires officiels.



FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE MOTOCYCLISME



## 12. Séance d'autographes

1. Des séances d'autographes peuvent être organisées par le promoteur.
2. Les horaires et leur durée seront mentionnés dans l'horaire officiel.
3. Le promoteur peut demander à tous les coureurs ou à un groupe désigné de participer.
4. Si vous êtes invité à assister à la session, la participation est obligatoire.

## 13. Cérémonie de remise des prix et zone d'attente

Tous les coureurs participant à la Cérémonie de Remise des Prix doivent être présents dans une zone d'attente définie 5 minutes avant l'heure indiquée pour la Cérémonie de Remise des Prix ou tel que communiqué par le Promoteur. Ils seront ensuite appelés pour monter sur le podium. Si le coureur est absent ou en retard, une pénalité peut être accordée selon l'Art. 5.20 Sanctions financières

***La FIM souhaite une bonne année et une bonne saison 2018 à tous les coureurs.  
Nous restons à votre disposition pour toute question : [ctr@fim.ch](mailto:ctr@fim.ch)***